

## **CONDITIONS GÉNÉRALES OFFICIELLES DE DICK CEPEK – CANADA :**

1. Cette offre s'adresse aux résidents du Canada; les achats doivent être effectués dans les magasins de vente au détail participants. Cette offre n'est pas transférable et est valable uniquement pour la personne qui a acheté quatre roues ou pneus neufs Dick Cepek admissibles en une seule transaction, pour un usage domestique personnel. Offre nulle là où la loi l'interdit.
2. Les demandes correctement soumises et validées recevront la récompense correspondante (décrite ci-dessous) en dollars canadiens sous la forme d'une carte Visa<sup>MD</sup> prépayée Dick Cepek qui leur sera envoyée à l'adresse fournie sur ce formulaire officiel. Les cartes sont émises par la banque People's Trust aux termes d'une licence accordée par VISA. Les cartes Visa prépayées ne peuvent être échangées contre de l'argent ni être utilisées pour des retraits d'espèces. Les cartes Visa prépayées peuvent être utilisées partout où les cartes de débit Visa sont acceptées. Cette carte n'est **pas une ligne de crédit. Elle expirera six mois après le mois d'émission**, et elle est soumise aux conditions générales imposées par Visa et par l'émetteur de la carte. La non-activation ou la non-utilisation de votre carte Visa Dick Cepek prépayée entraînera l'annulation de l'offre et dégage Dick Cepek (le « commanditaire ») de toute autre obligation. Les cartes perdues ou inutilisées ou les soldes inutilisés ne seront pas remplacés après la date d'expiration. La carte prépayée est soumise aux conditions générales imposées par l'émetteur de la carte. Le commanditaire se réserve le droit de substituer une autre récompense d'une valeur égale ou supérieure.
3. Cette offre est conditionnelle à l'achat d'un ensemble de quatre roues ou pneus Dick Cepek neufs admissibles (en une seule transaction), effectué du 1<sup>er</sup> octobre au 15 novembre 2018. **Les demandes de récompense doivent être oblitérées ou soumises en ligne au plus tard le 15 décembre 2018 et être reçues au plus tard le 31 décembre 2018. Les soumissions envoyées ou reçues en retard ne seront pas acceptées.** La carte Visa prépayée sera envoyée dans un délai de six à huit semaines après réception de la demande envoyée par le commanditaire.
4. **Montant de récompense :** le montant réel de la récompense dépend des roues ou pneus admissibles achetés et de la disponibilité des roues ou pneus neufs admissibles au moment de l'achat. Une récompense de 50 \$ est offerte à l'achat de roues Dick Cepek (tout modèle et toute taille). Une récompense de 100 \$ est offerte à l'achat de pneus pour camions Dick Cepek (tout modèle et toute taille). Une récompense de 150 \$ est offerte à l'achat de roues ET de pneus pour camions Dick Cepek (tout modèle et toute taille). Les substitutions ne sont pas admissibles.
5. **Limite d'une récompense par ensemble de quatre roues neuves admissibles et/ou de quatre pneus neufs admissibles achetés en une seule transaction. Les achats doivent être effectués pour un usage domestique et l'offre est limitée à deux demandes par personne, famille, ménage ou adresse.**
6. Les demandes provenant de groupes, d'organisations ou d'entreprises ne seront pas acceptées. L'offre n'est pas disponible pour les concessionnaires affiliés du commanditaire, leurs propriétaires respectifs et les employés ou les membres de la famille immédiate de ces propriétaires ou employés. Offre non valable pour les véhicules commerciaux ou pour les parcs de véhicules. L'acheteur doit assumer toutes les taxes et tous les autres frais applicables. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre offre de Dick Cepek.
7. Effectuez votre demande de récompense en ligne ou par la poste. Cette offre n'est pas transférable, donc le nom mentionné sur le formulaire doit correspondre au nom figurant sur la facture d'achat.  
(1) **En ligne :** Consultez le site [www.dickcepekrewards.ca](http://www.dickcepekrewards.ca). Suivez les instructions pour saisir votre nom et votre adresse et téléversez votre reçu. (2) **Poste :** Remplissez le formulaire d'envoi par la poste. Veuillez écrire lisiblement en lettres majuscules de grande taille. Ce nom est celui qui sera indiqué sur votre carte Visa prépayée. **Veillez inclure la facture d'achat originale datée**, qui doit indiquer l'article Dick Cepek admissible, le prix d'achat et la taille du pneu. Entourez les noms des modèles de pneus achetés ainsi que leur taille; l'achat doit comprendre un ensemble de quatre roues ou pneus Dick Cepek admissibles. Les substitutions ne sont pas admissibles. Veuillez ne pas agraffer les documents ensemble. Veuillez envoyer votre demande à l'adresse suivante : Récompense Dick Cepek « Automne », Offre #18-45505, Suite 525 3-41 Mondamin Street, St. Thomas, ON. 88554-0012. Aucune récompense ne sera émise pour les demandes qui ne sont pas présentées en bonne et due forme (celles qui sont envoyées sans la documentation décrite).
8. Conservez une copie de tous les documents à titre de référence, ainsi que la preuve de la date d'envoi de votre demande de récompense. Tous les documents soumis deviennent la propriété du commanditaire et ne seront pas retournés. Votre carte Visa prépayée sera envoyée dans un délai de six à huit semaines après que le commanditaire a reçu la demande. Si vous ne la recevez pas dans un délai de huit semaines, appelez un représentant du commanditaire au 844 377-2340. Vous devez communiquer avec le commanditaire au plus tard le 28 février 2019 si vous n'avez pas reçu votre carte Visa prépayée. Les demandes de « perte de matériel » ne seront pas honorées, à moins d'être accompagnées de la preuve de la réception du matériel par le commanditaire, comme une preuve d'envoi certifié. Si vous communiquez avec nous parce que vous n'avez pas reçu votre récompense ou que votre demande a été rejetée par erreur, vous serez tenu de fournir au commanditaire une copie de tous les documents que vous avez soumis pour vérification.

9. Toute demande incomplète retardera le traitement. Si une demande est soumise dans le délai imparti, mais qu'elle est incomplète, le représentant du commanditaire avisera l'expéditeur par courrier ou courriel, et vous devrez soumettre à nouveau la demande avec tous les renseignements manquants dans un délai de 10 jours après la réception de l'avis, accompagnée d'une copie de l'avis.
10. Toute décision prise par le commanditaire (ou par ses représentants autorisés) quant à la validité d'une soumission est définitive et a force exécutoire. Le commanditaire se réserve le droit d'exclure toute personne qui omet de se conformer à ces conditions générales ou qui perturbe ou tente d'influencer l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement de cette offre. Le commanditaire se réserve le droit de vérifier l'identité de tout bénéficiaire, y compris en recueillant de l'information sur le bénéficiaire par de tierces parties. Le commanditaire n'est pas responsable en cas de retard de traitement, d'envois insuffisamment affranchis, de demandes illisibles, endommagées, mutilées, envoyées ou reçues en retard, perdues, incomplètes, volées ou mal acheminées, ni en cas d'erreurs typographiques ou d'impression ou d'autres problèmes techniques associés au matériel de cette offre.
11. Le commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, de retirer ou de modifier cette offre de quelque manière que ce soit ou de modifier ces conditions générales sans préavis ni aucune obligation, en cas : (i) d'erreur, de problème technique, de fraude ou de toute autre cause hors du contrôle raisonnable du commanditaire qui interfère avec le bon déroulement de cette offre comme envisagé par ces conditions générales; et/ou (ii) d'erreur accidentelle, d'impression, administrative ou de toute autre erreur.
12. En cas de divergence ou de contradiction entre les présentes conditions générales et tout énoncé contenu dans le matériel lié aux récompenses, y compris, mais sans s'y limiter, le formulaire d'inscription, le point de vente, la publicité diffusée à la télévision, dans la presse ou en ligne, ces conditions générales prévalent, régissent et contrôlent le déroulement de l'offre.
13. L'offre est régie par les lois de l'État de l'Ohio, et ces conditions générales seront comprises et interprétées conformément à cette dernière, sans égard aux règles de conflit de lois qui peuvent nécessiter l'application de la législation d'un autre territoire. En outre, en soumettant une demande dans le cadre de cette offre, vous acceptez que tout litige et toute réclamation ou cause d'action découlant de cette offre ou étant liée à cette offre ou tout prix décerné doivent être résolus individuellement, sans aucune forme de recours collectif, et exclusivement par la Cour de district des États-Unis ou par la Cour de l'État de l'Ohio appropriée située dans le comté de Hancock, en Ohio.
14. Pour toute question sur cette offre, appelez le commanditaire au 844 377-2340.